

## COMMUNE D'ARBOYS EN BUGEY

### DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	20
En exercice :	20
Présents :	14
Absents :	6
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

L'an deux milles dix-sept et onze janvier à dix-neuf heures trente minutes.  
Le Conseil Municipal d'ARBOYS EN BUGEY, dûment convoqué par Le Maire M. BERGER Charles s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. BERGER Charles, Le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3/01/2017.

**Présents :** Mmes BRODSKIS Anne, MARCHANT Nathalie, NARDINI Christèle, MM. ANGELIER Fabrice, BERNEL Denis, CODEX Joël, JACOB Quentin, JACOB René, JACQUET Yves, PONCET Emile, RIERA Michel Charles, THEVENON Cyril, VUILLEROD René.

**Excusés :** Mme RAPAUT Christine donne pouvoir à M. BERGER Charles.

Mme GALLAND Suzanne donne pouvoir à Mme. NARDINI Christèle.

Mme. PEYSSON Christie Donne pouvoir à M. RIERA Michel Charles.

M. DECROZE Emmanuel donne pouvoir à Mme. NATHALIE Marchant.

Mme. LANZONI Noël donne pouvoir à M. ANGELIER Fabrice.

M. SPELLANI Clément donne pouvoir à BRODSKIS Anne.

M. RIERA Michel Charles a été élu Secrétaire de Séance.

#### **Objet : REGULARISATION OPERATIONS D'ORDRE BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2016**

**Monsieur le Maire explique,**

Qu'il convient de procéder à la régularisation des opérations d'ordre liées aux amortissements sur le Budget EAU/ASSAINISSEMENT sur le budget 2016 considérant que nous avons intégré les amortissements d'ARBIGNIEU et SAINT-BOIS et nous devons procéder aux écritures suivantes en comptabilité :

- **Budget Eau/Assainissement**

1/ Réduire les crédits ouverts au chapitre 023 de 596.00€ et augmenter les crédits au chapitre 042 du même montant

2/ Réduire les crédits ouverts au chapitre 021 de 596.00€ et augmenter les crédits au chapitre 040 du même montant

Ainsi, sans changer l'équilibre budgétaire.

Demande l'approbation du Conseil Municipal,

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Accepte de procéder à ces écritures comptables sur l'exercice

**Dit que la présente délibération sera transmise à Mme La Sous-Préfète de BELLEY et à Monsieur le Trésorier de BELLEY.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
BERGER Charles.



Accuse de réception en préfecture  
001-200053668-20170119-D2017-01-04-BF  
Date de télétransmission : 19/01/2017  
Date de réception préfecture : 19/01/2017